

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Ph. DEISS

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION N° 2009 / 13

PASSAGE A L'HEURE D'ETE

Il est rappelé aux usagers de la voie d'eau qu'un changement d'heure légale interviendra dans la nuit du **samedi 28 au dimanche 29 mars 2009**.

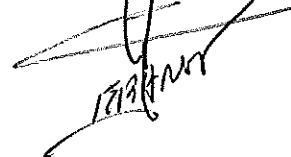
Le dimanche 29 mars 2009, à 02 h 00, les montres seront avancées d'une heure et indiqueront 03 h 00.

L'heure l'égale en France sera **G.M.T. + 2** et ceci jusqu'au **25 octobre**.

Il y aura lieu de tenir compte de ce changement d'heure dans les informations transmises à Rouen-Port ainsi que dans la lecture de l'annuaire des marées (**ajouter une heure aux heures indiquées**).

Rouen, le 25 mars 2009.

Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,



J.Y. DERANSI